

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°36-2022-012

PUBLIÉ LE 1 FÉVRIER 2022

Sommaire

Préfecture de l'Indre / Direction des Services du Cabinet

36-2022-02-01-00001 - Arrêté portant abrogation des conditions du port du masque sanitaire dans le département de l'Indre (4 pages)

Page 3

Préfecture de l'Indre

36-2022-02-01-00001

Arrêté portant abrogation des conditions du
port du masque sanitaire dans le département
de l'Indre

Considérant que l'intérêt de la santé publique justifie de prendre des mesures proportionnées aux risques encourus et appropriées aux circonstances ;

Considérant qu'il appartient au préfet de prévenir les risques de propagation des infections par des mesures adaptées, nécessaires et proportionnées ;

Considérant qu'en vertu de l'article 29 du décret N° 2021-699 du 1^{er} juin 2021, le préfet de département est habilité à interdire, restreindre ou réglementer, par des mesures réglementaires ou individuelles, les activités qui ne sont pas interdites en vertu du titre IV dudit décret ;

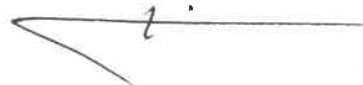
Sur proposition de madame la directrice du cabinet,

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral n°36-2021-11-23-00001 du 23 novembre 2021 prescrivant les conditions du port du masque dans le département de l'Indre est abrogé à compter du 2 février 2022.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,



Stéphane SINAGOGA

